



Contestation d'une décision

Par Xzena

Bonjour ,j'ai été licencié en 04/2021 à l'issue j'ai eu un contrat d'accompagnement csp qui proposé plusieurs options accompagnement pour retrouver du travail ainsi que la création d'entreprise chose que j'ai choisie et me suis fait accompagner par un cabinet payé par l'entreprise pour cette création l'entreprise proposé une aide financière de 10000? 5000? à l'immatriculation de l'entreprise et la deuxième part6mois après à condition de (continuité justifier) c'est ce terme qui m'intéresse juridiquement cela veux signifier ? Merci

Par morobar

Bonjour,
"continuité justifiée" c'est le contraire de cessation d'activité.
En clair que
* votre activité perdue
* que vous pouvez prouver travailler à plein temps pour cette activité.

Par Xzena

Donc j'ai fourni mon kabis à jour on m'a demandé une attestation comptable que j'ai fourni aussi et là j'ai reçu l'email hier de la drh que la commission a refusé de m'accorder mon aide pacque mon chiffre d'affaires et à zéro et que la commission mesure la continuité justifier avec un chiffre d'affaires en six mois même pas comment puis-je les attaquer ?

Par Xzena

J'ai vraiment besoin de cette information il n'a jamais été stipulé justifier d'un chiffre d'affaires la phrase exact c'est sous réserve de continuité justifier j'ai demandé mes droits au chômage pour m'y consacrer comment avoir uu recours svp.
Merci

Par Xzena

Quelqu'un pourrais me répondre ?

Par morobar

On a le droit tout de même de s'absenter quelques instants.
Franchement...
Vous ne toucherez jamais la seconde partie conditionnée à une activité réelle et continue.
Or l'absence de chiffre d'affaire indique une activité nulle.

Par Xzena

Je n'ai pas compris votre réponse la phrase exacte du contrat c'est continuité justifier et sois disant la commission mesure cette phrase à un chiffre d'affaires mais en six mois c'est impossible donc d'après vous j'ai même pas le droit de les attaquer ?

Par jpgroussard

Bonsoir Xzena,

qu'est-ce que vous attendez pour leur envoyer le chiffre d'affaire ?
Si on vous demande ça vous leur envoyez ça !

Cdlit

Par Xzena

Bonsoir, j'ai envoyé mon attestation comptable mais en six mois je n'ai pas fait de chiffre d'affaires vous avez vu une entreprise qui génère un chiffre d'affaires positif en même pas six mois ? Ai-je vraiment un recours ou ils ont raison il mesure continuité justifier par un chiffre d'affaires positif ? Merci de votre compréhension .

Par morobar

Bonjour,
avez vu une entreprise qui génère un chiffre d'affaires positif en même pas six mois ?

Oui

Toutes

A partir du moment où on bosse une seule heure, on la facture et cela produit du chiffre d'affaire.

Ne pas confondre chiffre d'affaire, marge et bénéfice.

Par Xzena

Bonjour, donc pour vous je n'ai aucun recours ?

Par morobar

Franchement je ne comprends pas votre obstination.

Vous avez bénéficié d'une aide à la création d'une entreprise.

En fait vous avez créé une entreprise bidon et n'avez en 6 mois pas fourni le début d'une ombre de travail à facturer.

Forcément vous n'avez pas droit au complément de subvention.

Par Xzena

Excusez moi de vous déranger encore déjà ce n'est pas une entreprise bidon et les justificatifs j'ai des factures et plein d'autres frais mais pas de chiffres d'affaires mais leur condition et ambiguë continuité justifier le cabinet qui m'a accompagné pour créer ma dit que c'était kabis à jour et en aucun cas un chiffre d'affaires je me consacre à mon entreprise et je n'ai aucune autre activité il y'a a eu des complications je trouve que c'est un peu logique que le chiffre et à zéro ms à mon avis ce n'est pas un motif de refus si m'y tient à la condition continuité justifier merci de votre compréhension et patience

Par morobar

Quelle est donc cette entreprise pour laquelle vous travaillez à temps complet, qui occasionne bien sur des frais de fonctionnement, voire des factures de sous-traitance et/ou de matériel, mais qui ne vous permet pas de facturer une seule heure de travail ?

SI la mise en place de l'entreprise demande de tels investissements en temps et en frais avant d'effectuer des ventes, il doit être possible de le justifier.

Sinon je répète, c'est une entreprise bidon.

Par Xzena

C'est de l'achat et vente de véhicule je suis associé unique je ramène les véhicules d'Allemagne légalise leur entrée en France je les retape s'il y'a des défauts à corriger voilà mon activité je ne vend pas des oranges. Donc eux m'ont demandé un chiffre d'affaires positif je n'en ai pas des frais et factures j'ai c'était ma question en somme je peux justifier mon activité ms pas un chiffre d'affaires

Par janus2

Bonjour,

Je rejoins les avis donnés ici.

La preuve qu'une entreprise fonctionne, c'est bien un chiffre d'affaire supérieur à zéro.

Si le chiffre d'affaire est à zéro, c'est bien que l'entreprise ne fonctionne pas, puisqu'elle ne facture rien et donc n'a aucun client.

Il ne faut pas confondre chiffre d'affaire et bénéfices. Qu'une entreprise débutante ne dégagne pas de bénéfice, c'est possible et logique, ses investissements étant supérieurs à ses revenus, mais elle doit tout de même démontrer un chiffre d'affaire, sinon c'est qu'elle ne fonctionne pas.

Par Xzena

Continuité justifier ce qu'ils demande si je suis leur conta lettre il n'a jamais été question de chiffre d'affaires mais merci pour vois réponse sa ne pas avancer à par qu'on m'accuse d'avoir créé une entreprise bidon

Par morobar

Donc:

* vous importez des voitures

* vous les retapez

Et puis vous les jetez à la casse, mais n'en revendez aucune.

C'est bien cela ?

Sinon que deviennent des automobiles dument francisées et remises en état ?

Par jpgroussard

Xzena,

vous donnez l'impression de ne rien comprendre. Ou c'est bien la vérité.

Vous ne répondez pas aux questions posées et vous avez un seul texte que vous nous le répétez en boucle.

Cdlt

Par jodelariege

bonjour

comme dit janus j'ai l'impression que vous confondez chiffre d'affaire et bénéfices

à partir du moment où vous avez vendu une seule voiture par exemple 1000 euros ,vous en avez la facture 1000 euros que vous notez dans la case "chiffre d'affaire"

si elle vous a couté 1500 euros vous avez perdu 500 euros et l' Urssaf ou tout autre organisme qui vous demande des comptes s'en moque... elle ne veut que les 1000 euros sur la case chiffre d'affaire

si vos frais de route ,hôtel ou autres frais font que cela vous a couté 1200 euros et que vous perdez 200 euros l' URSSAF(ou autre...) s'en moque :elle veut juste 1000 euros dans la case "chiffre d'affaire" c'est le seul moyen de voir si vous travaillez ou pas....

Par Xzena

Je comprends très bien c'est vous qui interprétez mal mes réponses les véhicules son en vente chez un concessionnaire qui me loue un emplacement et les voitures ne vont pas à la casse j'espère avoir répondu à vos question mais vous pas au mienne d'où l'intérêt du tchat au lieu de porter des accusations infondées. Cordialement

Par Xzena

J'ai bien compris tout cela merci.

Par jodelariege

si vous avez bien compris alors fournissez le chiffre d'affaire qui est la preuve que vous faites quelque chose que cela vous rapporte ou non

cela ne devrait pas être difficile si vous avez vendu ne serait ce qu'une seule voiture avec sa facture

Par Xzena

Bref bénéfice et continuité c'est différent merci quand même de vos réponses. Cordialement

Par janus2

Je comprends très bien c'est vous qui interprétez mal mes réponses les véhicules son en vente chez un concessionnaire qui me loue un emplacement et les voitures ne vont pas à la casse

Effectivement, parler d'entreprise "bidon" était exagéré de la part de morobar, mais on ne sait toujours pas si, depuis la création de l'entreprise, vous avez vendu au moins une voiture, auquel cas vous pouvez bien faire état d'un chiffre d'affaire ?

Si, malheureusement, vous n'avez rien vendu, c'est, comme déjà dit, que votre entreprise ne fonctionne pas. D'autant qu'en ce moment, le marché des véhicules d'occasion se porte plutôt bien...

Par jodelariege

oui comme déjà dit :

continuité justifiée veut dire que vous devez justifier par la production d'un chiffre d'affaire (pas du bénéfice) que vous continuez bien votre activité pour recevoir vos 5000 euros

l'organisme n'en a rien à faire si vous tirez du bénéfice ou pas ... elle veut la preuve que vous continuez cette activité en produisant un chiffre d'affaire....

dans la pratique 75 % des nouvelles micro entreprises disparaissent au bout de 3 à 5 ans car elles n'arrivent pas à tirer un bénéfice suffisamment important pour pouvoir en vivre, souvent par manque de travail ou par manque de connaissances économiques/financières ,juridiques....

Par morobar

Je crois qu'on frise l'incompréhension la plus totale.

vous avez déclaré que "en six mois vous n'avez pas fait de chiffre d'affaire".

Dans le genre de métier que vous pratiquez c'est plutôt rare.

Mais vous pouvez démontrer qu'il s'agit de dépenses d'investissement propres à assure rémunération et bénéfice.*

Sinon votre activité ne sert à rien et la subvention ne sera pas accordée.

Par Xzena

Donc pour vous si je leur fourni un justificatif de vente de véhicule facture ou main d'uvre c'est bon pas spécialement un chiffre d'affaires positif.? Cordialement merci d'avoir repris votre collègue (entreprise bidon)

Par jodelariege

vous auriez du faire une formation avant de vous lancer en tant que micro entrepreneur voyez ci dessous la définition du chiffre d'affaire:

"<https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/une-question/toutes-les-fiches-pratiques/determiner-mon-chiffre-d-affaires.html#>:"

si votre chiffre d'affaire est à 0 (zéro) c'est que vous n'avez vendu aucune voiture (pas acheté mais vendu..)

si vous avez vendu une seule voiture vous avez le chiffre d'affaire égal au prix de la voiture

je ne sais pas ce que vous demande l'organisme soit une facture soit un document avec chiffre d'affaire dessus mais il semble bien que si vous fournissez ce qu'on vous demande vous prouvez/justifiez la continuité de votre affaire et vous aurez votre prime

Par morobar

L'organisme en question réclame une copie du livre des ventes, mais s'il lui est répondu "pas de chiffre d'affaire" la question est vite réglée.

Par janus2

Donc pour vous si je leur fourni un justificatif de vente de véhicule facture ou main d'uvre c'est bon pas spécialement un chiffre d'affaires positif.?

C'est incompréhensible !

Si vous avez déjà facturé, c'est donc que vous avez réalisé du chiffre d'affaire !

Et "un chiffre d'affaire positif", cela n'a pas de sens. Un chiffre d'affaire négatif, cela n'existe pas...

Par Xzena

Pas spécialement j'ai vendu réinvesti avec des frais et des mains d'uvre c'est normal que mon chiffre d'affaires et à zéro j'ai plus de dépenses que de profit et cela ne veut pas dire que je ne veux pas dire que ma société n'est plus en continuité justifier. Merci de votre compréhension

Par morobar

Ce n'est pas la peine d'insister, il y a confusion obtuse entre chiffre d'affaire et bénéfice.
On est 50 à s'époumoner et notre amie ne veut rien comprendre.

Par janus2

Pas spécialement j'ai vendu réinvesti avec des frais et des mains d'uvre c'est normal que mon chiffre d'affaires et à zéro j'ai plus de dépenses que de profit

Mais vous ne lisez pas nos messages !

Vous continuez à faire la confusion entre CA (chiffre d'affaire) et bénéfices.

Des exemples vous ont pourtant été donnés ! On s'y recolle...

Vous achetez une voiture 2000?, vous la retapez, ce qui vous coute 500?, à coté de ça, vous payez 1000? de loyer, électricité, etc., pour votre entreprise, et vous revendez le véhicule 3000?. Le bilan est certes mauvais, $3000-(2000+500+1000)=-500?$, vous avez donc perdu de l'argent, mais votre CA (chiffre d'affaire) est bien de 3000?, le prix auquel vous avez revendu le véhicule, il n'est pas de -500? !

Autre exemple, mon entreprise fait état d'un chiffre d'affaire d'environ 800 millions d'euros pour l'année dernière, alors que nous sommes à peine à l'équilibre, nous avons autant dépensé que gagné.

Par Xzena

Merci bon week-end

Par jodelariege

et ce n'est pas le bénéfice ou le déficit qu'on vous demande mais le chiffre d'affaire: le total de vos ressources dues à la vente de voitures ; les pertes on s'en moque pour obtenir votre prime donc vous avez vendu une voiture 1000 euros votre chiffre d'affaire est 1000 euros ... que vous ayez dépensé pour autre chose on s'en fout (pardon mais on se lâche/fâche un peu..)